



## ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mardi 29 septembre, à 19 h, en vidéoconférence.

### SONT PRÉSENTS :

Madame Chrystine Archambault	Employée de soutien
Madame Sylvais Blais	Présidente sortante
Monsieur Jérémie Chevalier	Parent
Madame Gwendoline Coquet	Représentante de l'OPP
Madame Katie Gagnon	Enseignante
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Monsieur Jocelyn Provençal	Enseignant
Monsieur Sébastien Raïche	Parent
Madame Carole Rock	Employée de soutien
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent

### ABSENCE :

Madame Diane Morneau	Membre de la communauté
----------------------	-------------------------

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Julie Jutras	Parent substitut

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sylvie Blais fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 06.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par Cindy Villeneuve-Asselin, secondé par Carole Rock, d'adopter l'ordre du jour proposé, avec les ajouts suivants au point 8. Varia :

1. Photos.
2. Covid-19.

**CÉ-20-21-01** La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3. APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 JUIN 2020

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Sylvie Blais, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 10 juin dernier tel que rédigé.

**CÉ-20-21-02** La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 10 JUIN 2020**

Au point 5 de ce procès-verbal, il était mentionné qu'une nouvelle orthophoniste, Eve-Marie Lanouette, serait affectée à notre école pour l'année 2020-2021. Étant enceinte, elle a travaillé depuis la rentrée scolaire en télétravail et sera en congé à partir du 2 octobre. Elle ne sera probablement pas remplacée; cependant, le budget prévu à cet effet pourra être utilisé pour des suivis d'élèves en orthophonie au privé.

Au point 7.3.1, concernant le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, puisqu'il n'est pas possible de le réévaluer d'ici le 30 septembre, il faudra le reconduire tel quel.

#### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Rien à signaler.

#### **6. ÉTUDE DES DOSSIERS**

##### **6.1 DÉCISIONS**

##### **6.1.1 Approuver les postes suivants : Élection à la présidence, à la vice-présidence et élection d'un membre de la communauté s'il y a lieu**

Sylvie Blais se propose comme présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

**CÉ-20-21-03** La proposition est approuvée à l'unanimité.

Jérémie Chevalier se propose comme vice-président du Conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

**CÉ-20-21-04** La proposition est approuvée à l'unanimité.

Il faudra vérifier si madame Diane Morneau, conseillère à la ville de Carignan, est toujours intéressée à poursuivre comme membre de la communauté sur le Conseil d'établissement de notre école. Monsieur Chevalier se demande s'il pourrait être pertinent d'inviter un(e) responsable du CPE Plaisirs d'Enfants à siéger sur le Conseil d'établissement. Après discussion, il fera la démarche pour vérifier l'intérêt d'un(e) responsable de ce CPE.

##### **6.1.2 Approuver les règles de régie interne**

Nathalie Chenette explique les principaux changements :

- Il peut y avoir plus d'un substitut et si tel est le cas, une priorité sera donnée à chacun de ceux-ci.
- Il doit y avoir un minimum de 5 rencontres dans l'année, que ce soit en présentiel ou en vidéoconférence.

- Le C.É. doit, au moins une fois par année, consulter les élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école.
- Ajout du point 2.15 Bonne foi. « Tout décision du C.É. doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
- Le C.É. adopte (au lieu de « approuve ») le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, les règles de fonctionnement et le projet éducatif.
- Le C.É. adopte le budget de fonctionnement, qui s'élève à 349 \$.

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver les règles de régie interne, telles que présentées.

**CÉ-20-21-05** La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **6.1.3 Approuver la sortie à vélo des élèves de 6<sup>e</sup> année les 18 et 19 juin 2020**

Les élèves du groupe 601, 2019-2020, ont fait une sortie à vélo avec leur enseignant les 18 et 19 juin dernier. Puisque cette sortie a été organisée à la dernière minute, les membres du C.É. l'ont approuvée par courriel avant qu'elle ait lieu. Elle doit maintenant être approuvée en assemblée par les membres présents du C.É. 2019-2020.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Jérémie Chevalier, d'approuver la sortie en vélo des élèves du groupe 601 de 2019-2020.

**CÉ-20-21-06** La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **6.2 DISCUSSION**

Après vérification des disponibilités de chacun, les rencontres du C.É. pour l'année 2020-2021 se tiendront aux dates suivantes :

- Mercredi 21 octobre 2020
- Mercredi 16 décembre 2020
- Mercredi 10 février 2021
- Mercredi 14 avril 2021
- Mercredi 19 mai 2021
- Mercredi 16 juin 2021

## **6.3 INFORMATION**

### **6.3.1 Normes et modalités d'évaluation**

Ce point est reporté à la rencontre du 21 octobre prochain.

### **6.3.2 Signature des documents pour les membres du C.É. (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information)**

Ces documents devront être signés par tous les membres du C.É. le plus rapidement possible.

## **7. PAROLE À L'OPP**

Gwendoline Coquet explique que, dû à la COVID-19, l'activité de jardinage prévue sous peu est suspendue. Les membres de l'OPP offrent leurs services pour toute tâche bénévole qu'ils pourraient faire pour aider l'école.

## **8. VARIA**

### **8.1 PHOTO SCOLAIRE**

Un membre nous informe que les photos scolaires ne sont pas aussi belles qu'avant, que le choix de décor ne fait pas l'unanimité. Christine explique pourquoi le photographe a fait ce choix.

### **8.2 COVID-19**

Suite au retrait de quelques classes, en raison de cas positifs, plusieurs lettres/messages provenant de la santé publique ont été envoyés par l'école. Certains portaient à confusion pour quelques parents, car des enfants qui étaient en confinement ne respectaient pas cette consigne. Monsieur Raïche suggère que la directrice fasse un message vidéo pour que les consignes soient plus claires.

## **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 octobre à 19 h en vidéoconférence. À 20 h 20, il est proposé par Carole Rock, secondé par Jocelyn Provençal de lever la présente séance.

**CÉ-20-21-07** La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Sylvie Blais, Présidente

---

Nathalie Chenette, Directrice

---

Date